



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question au Gouvernement n° 1939

[Texte de la question](#)

CONFLIT ENTRE BANANIERES ET GRANDE DISTRIBUTION EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à M. Ary Chalus, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Ary Chalus. Monsieur le ministre de l'agriculture, aux Antilles, la culture de la banane joue un rôle qui dépasse le secteur agricole. Elle induit plus de 10 000 emplois directs et indirects et le transport de bananes vers la métropole permet de réduire le coût du fret maritime pour les importations. Cette filière a su se réorganiser et se maintenir dans un environnement mondial très concurrentiel et un contexte réglementaire contraignant. Malgré l'arrivée de la cercosporiose noire, nos producteurs utilisent cinq à dix fois moins de pesticides que leurs principaux concurrents sur le marché européen.

L'engagement pris récemment par Mme Royal de signer un arrêté interdisant « sans délai » l'épandage aérien de pesticides, viendra renforcer l'image d'une banane antillaise propre et durable. La filière de la banane se situe bien au-dessus des normes du commerce équitable. Aussi comprendrez-vous, monsieur le ministre, que j'apporte mon total soutien à l'Union des producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique.

En effet, depuis le 19 mai 2014, Auchan a lancé une campagne s'appuyant sur une opération de braderie de la banane. Pour valoriser l'opération, cette campagne semble laisser penser que ces bananes proviennent de la Guadeloupe et de la Martinique. Or, nos producteurs ont refusé de participer à cette opération qui a pour effet de dévaloriser leur production et de ruiner leurs efforts de haute qualité sociale et environnementale.

Au-delà de cet épisode regrettable, il s'agit de préserver une filière agricole française et de qualité menacée par l'émergence récente du nouveau numéro 1 mondial issu de la fusion des groupes Chiquita Brands et Fyffes, dont les méthodes de production ne supportent pas les mêmes contraintes.

Monsieur le ministre, quelles mesures le Gouvernement envisage-t-il de prendre pour rassurer les professionnels sur la pérennité de la banane antillaise ?

Je profite des quelques secondes qui me restent pour souhaiter, au nom du groupe RRDP, bonne chance à l'équipe de France au Mondial 2014 au Brésil ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur quelques bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement. Je souhaite à mon tour bonne chance à l'équipe de France de football ! (*Applaudissements sur les bancs du*

groupe SRC.)

Vous avez raison, monsieur le député : l'on ne peut accepter aujourd'hui de mélanger les bananes des Antilles avec les bananes dites mondialisées, Chiquita et autres. Les efforts consentis par les professionnels des Antilles, en particulier pour baisser le niveau d'utilisation des phytosanitaires, sont aujourd'hui parfaitement mesurés et mesurables. Une baisse de près de 50 % a été réalisée depuis cinq ans et 175 millions d'euros ont été mobilisés pour ce que l'on a appelé le Plan banane durable. La banane des Antilles, aujourd'hui, est effectivement celle qui préserve le mieux l'environnement et utilise le moins de produits phytosanitaires. L'on ne peut pas accepter qu'elle soit mélangée avec d'autres bananes.

Vous m'interrogez quant aux mesures que nous comptons prendre à présent. Dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune et du programme POSEI, nous allons poursuivre cette stratégie. L'objectif de stopper les épandages aériens est pratiquement atteint et nous allons nous donner tous les moyens, avec de nouvelles variétés, en particulier les variétés 925, pour lutter contre un certain nombre de maladies et garantir ainsi aux consommateurs que la banane des Antilles est la meilleure des bananes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP et écologiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Ary Chalus](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1939

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 juin 2014](#)